PRÉFACE

Le travail que nous livrons aujourd'hui au public est le fruit de l'expérience que nous avons acquise pendant les vingt-quatre années que nous avons passées dans l'enseignement; c'est pourquoi, nous osons espérer qu'il sera aussi bien accueilli par la classe enseignante, et par tous ceux qui s'occupent d'instruction en ce pays, que l'a été notre Grammaire.

Nons n'essaierons pas de démontrer l'utilité des devoirs grammaticaux: tout le monde en reconnaît l'importance. Mais tous les ouvrages du même genre que nous avons eus jusqu'ici, ont-ils bien rempli le but que se sont proposé leurs auteurs? C'est ce que nous n'oscrions affirmer.

En effet, les uns pèchent du côté de la gradation, les autres ne renferment que des mots isolés; sans suite, et ne laissant dans l'esprit de l'enfant que des idées vagues, et peu propres à fixer dans sa mémoire les règles de grammaire qu'on veut lui enseigner.

En rédigeant ces exercices, notre principal but a été d'obvier à tous ces inconvénients. Nous avons strictement suivi les règles psychologiques pour le développement de l'intelligence. Nous n'avons pas perdu de vue que l'enfant est composé d'une intelligence servie par des organes; que ceux-ci sont les agents naturels chargés de transmettre à celle-là les premières notions de la science; que les idées sont perçues plus ou moins claires, selon qu'elles sont transmises plus ou moins fidèlement par les sens, organes de la perception extérieure; que l'esprit de l'enfant ne pent guère atteindre aux notions immatérielles avant d'avoir passé par une série d'ex-èrcices simples, faciles et entièrement à sa portée.

Guidé par ces principes, nous avons donc cheisi de préférence pour matière de nos exercices, des idées et des faits se rapportant à la nature physique, aux objets naturels, aux organes de l'enfant; nous avons employé des mots qu'il est cense déjà connaître, on du moins, d'une orthographe assez facile pour qu'il puisse les comprendre à la première explication.

Chaque fois qu'il a été possible de le faire, nous avons pris

rlement du Cananatorze par J. B. nu burean du Mi-